

Connaître ses droits et devoirs en cas de contrôle

OBJECTIFS

- Connaître les différents contrôles auxquels peut faire face un·e paysan·ne ;
- Connaître ses droits en cas de contrôle sur sa ferme ;
- Maîtriser les éléments à mettre en place pour qu'un contrôle se passe au mieux.

ENJEUX

Cette formation ne traitera pas des contrôles dans le cadre de manifestation ou d'actions syndicales, nous resterons uniquement dans le champ de l'exercice du métier de paysan·ne.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

- Connaître les différentes formes de contrôle et organismes de contrôle de l'Etat ;
- Présentation du déroulement d'un contrôle sur place : avant, pendant, et après ;
- Présentation des autres points réglementaires qui sont contrôlés ;
- Présentation des droits et devoirs des agriculteurs en situation de contrôle ;
- Présentation des pénalités pouvant être attribuées à l'issu d'un contrôle ;
- Evaluer les risques potentiels de pénalités pour les stagiaires pour s'y préparer au mieux ;
- Analyser une situation de contrôle au regard des droits et devoirs de la personne contrôlée (mise en situation) ;
- Discussion sur la création d'un cadre positif pour le bon déroulement d'un contrôle ;
- Retours d'expériences de situations de contrôle vécues par les stagiaires.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

73 46 00282 46

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi,datadock

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR du Lot

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 01/02/2023

MODALITÉS D'ACCÈS

Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription, 10 jours avant la formation. Date à fixer.

TARIFS

Adhérent **231 €**

VIVEA **Gratuit**

Nos formations sont à prix libre pour les personnes non éligibles.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Aurore Péguin
formation-adearlot@orange.fr
ADEAR du Lot
Place de la Halle
46320 ASSIER

Tel. 07 86 81 56 50

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

NOTE : Repas partagé

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
01/02/2023	46 Lot	Confédération paysanne

THÈMES

Autres

Pratiques et productions agricoles

FINANCEURS

VIVEA

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))